



COMPTABILITÉ micro-entreprise

Par elghi

Bonjour à tous,

Je me permets de vous écrire car je suis une vraie novice en comptabilité... Donc mes questions seront assez basiques mais plus qu'importantes pour moi.

J'aimerais créer une entreprise où je développerai deux activités : la photographie sociale (portrait, mariages, etc.) mais aussi la vente de créations de bijoux en acier inoxydable.

Je dois remplir pour certains organismes et pour moi-même avant tout des comptes de résultat prévisionnel. Je sais que ce n'est pas obligatoire en micro mais c'est important pour moi afin d'avoir une vue globale sur mon entreprise.

- Dois-je faire deux comptes de résultats différents ou rentrer mes deux activités dans le même compte résultat ?
- Dans les charges externes, qu'est ce que sont les "petits équipements" ?
- Pour les fournitures non stockées dans les charges externes, tout ce qui est électricité ou encore abonnement wifi, je dois rapporter ma facture mensuelle au m2 de mon petit bureau sur lequel je travaille x 12 mois si je comprends bien ?

Mille merci !